

# Société genevoise de photographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **4 (1892)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

entre elles sur 3 côtés laissant un espace de 1 à 2 cm. que l'on remplit de solution suivante : bichromate de potassium, sulfate de cuivre et acide sulfurique. Les rayons jaunes et verts traversent seuls ce mélange et nécessitent l'emploi de plaques à l'éosine ; pendant l'exposition, les deux verres de l'oculaire doivent être éloignés l'un de l'autre.

Des projections de clichés exécutés dans ces conditions sont faites par le conférencier, par exemple : le développement d'une glande (100 diamètres), embryons de salamandre en coupes (50-250 diam.), coupe de cheveux au-dessus de la racine (350), cellules de la neuroglie (350), cellules osseuses (750), etc., etc.

L'appareil de projection agrandissant encore l'image environ 40 fois, l'on arrive ainsi à des dimensions considérables (de 20,000 à 30,000 diamètres environ) tout en conservant une image nette.

Dernièrement le conférencier s'est procuré des objectifs apochromatiques réunissant 3 couleurs en un même point, mais ainsi même l'usage d'un filtre contenant une solution d'esculine est à recommander car les verres ne sont pas corrigés pour les rayons ultra-violet ; il espère dans la suite obtenir de meilleurs résultats encore et présenter sous peu une nouvelle série de microphotographies.

L. F.

---

### **Société genevoise de photographie.**

*Séance du 27 octobre 1892.*

Présidence de M. A. Peyrot, vice-président.

MM. Gollhard et Kleinfeldt sont reçus membres de la société.

M. le D<sup>r</sup> Batault présente le rapport sur la course du 16 octobre, faite par la société à Thoiry.

M. Ad. Peyrot explique le maniement d'une nouvelle chambre à main 13 × 18 de son invention. Cette chambre fonctionne avec des châssis. Au lieu d'être comme d'habitude, munie d'un volet qui se glisse pour découvrir la plaque, ils sont fermés par un volet plein qui s'ouvre comme une porte à l'intérieur de la chambre. De cette façon, le châssis n'est ouvert qu'après avoir été entièrement enfermé dans la chambre et par suite toute chance de voile est écartée. La mise au point peut se faire, soit au juger soit au verre dépoli. L'objectif (Zeiss 1 : 72, f. 220) est actionné par un obturateur circulaire Thury et Amey. M. Peyrot fait circuler quelques jolies épreuves obtenues avec ce détective.

M. le D<sup>r</sup> Batault, à propos de l'amidol, rappelle que l'an dernier, M. F. Reverdin avait déjà proposé ce corps comme révélateur qui ne lui avait pas donné tous les résultats voulus par le fait qu'il n'avait pas suffisamment ajouté de sulfite de soude.

*Séance du 24 novembre 1892.*

Présidence de M. H.-C. Nerdinger, président.

M<sup>lle</sup> E. Weber et M. de Niederhausern sont reçus membres de la Société.

M. Nerdinger annonce que la Société suisse des photographes prépare une exposition à Genève pour 1893.

M. E. Demole rappelle que c'est à Genève qu'aura lieu, au mois d'août, la réunion de l'Union internationale de photographie et que c'est en grande partie à la Société genevoise qu'incombera le soin de la recevoir dignement.

M. F. Thévoz présente une intéressante communication au sujet du pelliculage des plaques destinées à la photocollographie et il donne séance tenante une habile démonstration des procédés qui sont employés dans sa maison <sup>1</sup>.

M. Thévoz fait circuler le formulaire classer du Photo-Club de Paris.

M. le Président distribue à la Société, de la part de la Société d'aniline de Berlin, un certain nombre de grammes d'amidol. Sur la proposition de M. Rey, il en est envoyé aux dames, membres de la Société.

M. le Président remet à la Société, de la part de M. W. Finaz, une collection d'épreuves photographiques et collographiques fort réussies.

M. E. Demole offre à la Société un très beau cliché du spectre, obtenu au moyen du procédé Lippmann, par MM. Lumière, de Lyon. M. Demole est particulièrement remercié pour le don de cet intéressant document.

Le même membre présente un petit spectroscopie de poche pour analyser la lumière du laboratoire et s'assurer qu'elle est exclusivement rouge.

La Société havraise de photographie et la Société de photographie de Fou-Tschou offrent leurs laboratoires aux membres de la Société genevoise et demandent la réciprocité qui est admise.

M. J.-B. Borrey présente une lampe nouvelle fonctionnant avec magnésium et chlorate de potasse. L'inflammation se fait par le moyen de l'explosion d'une amorce. Cette lampe paraît très pratique.

M. E. Sautter expose le maniement de la photo-jumelle Richard et la chambre d'agrandissement qui l'accompagne

<sup>1</sup> Nous espérons pouvoir rendre compte avec quelques détails de cette communication. (*Réd.*)

avec des épreuves montrant que ce petit appareil peut donner de bons résultats.

M. le D<sup>r</sup> Batault propose un banquet d'Escalade <sup>1</sup>. M. le D<sup>r</sup> Gosse demande que l'on fixe une autre date eu égard à l'abondance des réunions de ce genre. M. E. Sautter voudrait que l'on fêtât la date de fondation de la Société. Il est reconnu que cette fondation tombe sur le 8 décembre, si bien que le projet est définitivement ajourné.

---

### **Photographies colorées du spectre sur albumine et sur gélatine bichromatées <sup>2</sup>.**

par M. G. LIPPMANN.

« On sait qu'une couche sèche d'albumine ou de gélatine bichromatée est modifiée par la lumière : la matière organique devient moins hygrométrique. La plupart des procédés d'impression photomécanique employés dans l'industrie sont fondés sur cette action de la lumière.

Une couche d'albumine (ou de gélatine) bichromatée, coulée et séchée sur verre, est exposée à la chambre noire, adosée à un miroir de mercure. Il suffit ensuite de la mettre dans de l'eau pour voir apparaître les couleurs ; ce lavage à l'eau pure, en enlevant le bichromate, fixe l'épreuve en même temps qu'il la développe. L'image disparaît quand on sèche la plaque, pour reparaître chaque fois qu'on la mouille de nouveau.

<sup>1</sup> L'Escalade est à Genève une fête commémorative de l'entreprise exécutée par le Duc de Savoie, Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, qui, dans la nuit du 21 décembre 1602, tenta de s'emparer traitreusement de la ville, mais fut vigoureusement repoussé.

<sup>2</sup> *Comptes rendus*, t. CXV, p. 575 ; 1892.